

Direction générale
de l'alimentation

Sous-direction de la
qualité et de la protection
des végétaux

Bureau de la
réglementation et de la
mise sur le marché des
intrants

Dossier suivi par : SS

Réf : 2030175SNCO14182



CERTIS EUROPE BV
5 RUE GALILEE
78280 GUYANCOURT
FRANCE

Paris, le

16 DEC. 2014

Objet : Lettre de décision

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint la lettre de décision qui fait suite à votre demande d'ajout de second nom commercial,
concernant le produit :

N° Intran : 2030175 - DELFIN JARDIN

AMM n°2030175

(ce n° intrant et ce nom sont à rappeler dans chaque correspondance concernant ce dossier)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Vous disposez d'un délai de deux mois, pour contester la présente décision, si vous le souhaitez, devant le Tribunal administratif

Pour le Ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la qualité
et de la protection des végétaux

Alain TRIDON

Conformément aux dispositions du chapitre III du titre V du livre II de la partie législative du Code Rural et des textes pris pour son application, les décisions suivantes ont été arrêtées dans les conditions ci-dessous :

Descriptif de l'Intrant

N°intrant : 2140472 Nom commercial : WASCO JARDIN

Produits Phytopharmaceutiques

N° AMM : 2030175

Firme détentrice : CERTIS EUROPE BV

Type commercial : Second nom commercial

2030175 - DELFIN JARDIN

Vu la notification de l'Anses n°2014-3269 du 6 novembre 2014

La commercialisation de DELFIN JARDIN (produit de référence) est autorisée sous la dénomination WASCO JARDIN (second nom commercial).

Nouveau nom commercial autorisé

WASCO JARDIN

Produit de référence DELFIN JARDIN

Dénominations commerciales

DELFIN JARDIN

Mention

Autorisé Emploi autorisé dans les jardins

Teneur garantie en matière active

32000 - UIAK/MG

Bacillus thuringiensis var. kurstaki SA-11

SA micro-organisme

Vous disposez d'un délai de deux mois, pour contester la présente décision, si vous le souhaitez, devant le Tribunal administratif

Pour le Ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la santé
et de la protection des personnes

16 DEC. 2014

ANNE PAPIN